

M. Ernest Roch, secrétaire, donne ensuite communication d'un document par lequel on apprend de quels mets se composait, et aussi ce que coûtait, le menu d'un festin de noces, à Villiers-Cotterêts, dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.

L'Assemblée décide l'insertion de ce document original dans le *Bulletin de la Société*.

Voici ce document transcrit *ne varietur* :

**Mémoire** de ce qu'il m'a coûté à son festin (*celui des noces d'une demoiselle Marguerite Lavoisier*)<sup>1</sup>.

---

Quatre septiers de bled à vingt cinq sou le pichet, forme vingt livres.

Ungne queue de vin, de vingt trois livres.

Deux moutons et demy, quinze livres.

Plus un viau et ung cartier de six livres six sous.

Plus ung porque de six livres.

Plus ungne douzaine de poulet daine à vingt sing sou pour piesce, compris deux de quatre livres qui font ensemble la somme de seize livres dix sou.

Plus ungne douzaine de chapon à douze sou pour piesce qui font sept livres quatre sou.

Plus huit poule à huit sou pour piesce qui font soissante quatre sou.

Plus vingt livres de lard à six sou la livre qui font six livres.

Plus trois douzaines et demie de poullet à sept sou, l'un portant l'autre, qui font sept livres huit sou.

Plus vingt-six livres de beurre à sept sou la livre qui font huit livres.

Plus deux cen dœuf a douze soul pour carteron qui font quatre livres seize sou.

Plus pour le cel et épice et clou et sucre et décert tout ensemble et la chandel six livres.

Plus pour les cuziniers et aultres serviteurs dix livres.

Plus sept cochons de let a ung car d'écu pour piesce quy font cent douze sou.

Plus ungne douzaine de lapin de douze car d'écu qui font neuf livres douze sou.

Somme : sept vingt douze livres dix sou que se monte le présent mémoire.

Le mémoire qui précède est celuy de ce qu'a couté le festin des noces de Margueritte Lavoisier, avec le sieur François Delagrange, marchant à Villers-Costerestz.

Présenté par Anthoine Lavoisier laisné, père de ladicte Margueritte, le vingt neuviesme d'aoust mil six cent trente neuf, après-midy.

En présence de Pierre-Anthoine-Nicolas-François Lavoisier et de Jacques Troisvalets, à cause de Anne Lavoisier, sa femme.

La séance est levée à quatre heures et demie.

---